

RÉSERVOIR, ÉTANG DE LA CORNE AU VILAIN (CANAL DU CENTRE)

Bourgogne-Franche-Comté, Saône-et-Loire
Montchanin
bief de partage

Dossier IA71002379 réalisé en 2012

Auteur(s) : Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement



Historique

Ce réservoir faisait partie du grand étang de Montchanin. Il en a été séparé dans le projet de Gauthey par une digue avec chemin de halage, première occurrence d'une série. Les archives (Archives départementales de Saône-et-Loire, 3S 21) mentionnent l'installation d'une bonde de fond en 1829 et d'une route en 1831 : le canal se glisse entre les deux étangs quand il est séparé du réservoir de Montchanin. En 1964, la nationale s'installe aussi le long du canal (Cf. Charles Berg, http://projetbabel.org/fluvial/images_rica/rica-montchanin.ppt&0,5, L'évolution du site de Bois-Bretoux au cours du temps).

Période(s) principale(s) : 4e quart 18e siècle

Dates : 1793 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre :

Emiland-Marie Gauthey (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par travaux historiques)

Description

Il est relié à l'étang de la Muette (dont il est séparé par la route), sur la rive droite du canal, et surplombé par les Fonderies Henri-Paul. Aucun ouvrage n'est visible dans cet étang qui sert de réservoir-tampon aux deux réservoirs de Torcy, qui l'alimentent via la prise d'eau du Bas-des-Crois puis la rigole de Torcy. Une rigole au sud de l'étang, en partie sous la route, le relie à l'étang de la Muette. Une autre rigole les conduit au bief de partage.

Informations complémentaires

- Le canal du Centre :** <https://httpcanaux.region-bourgogne.fr/centre/>

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie : canal du Centre

Dénomination : réservoir, étang

Parties constituantes non étudiées : digue, rigole

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue du site.

71, Montchanin, lieudit : bief de partage

N° de l'illustration : 20177100330NUC2AQ

Date : 2017

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine